

ARATH

Association Romande
des Agents Techniques
et sécurité Hospitalière

FORMATION
RÉSEAUX
ÉCHANGES

ARATH l'acteur incontournable
de la technique et de la sécurité
du monde de la santé et du social

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Table des matières

| | |
|---|----|
| CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020..... | 3 |
| RAPPORT ANNUEL..... | 6 |
| LES MEMBRES..... | 6 |
| ADMISSIONS ET DÉMISSIONS..... | 7 |
| LE COMITÉ & LE STAFF..... | 8 |
| LE MOT DU PRÉSIDENT..... | 9 |
| ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION..... | 10 |
| FORMATION D'AUTOMNE..... | 11 |
| FORMATIONS..... | 12 |
| ACTIVITÉS DU COMITÉ..... | 13 |
| PROJET GUIDE DES BONNES PRATIQUES..... | 14 |
| PROJET FORMATION CERTIFIANTE MAINTENANCE..... | 15 |
| COMPTES 2019..... | 16 |
| PV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019..... | 17 |

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Conformément à l'art. 8 de nos statuts, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre Assemblée Générale

Le Jeudi 02 avril 2020

Déroutement de la journée

Thèmes : La sécurité des chantiers

Les normes électriques

Retour d'expérience sur la gestion d'infrastructure en relation avec le développement durable

**Lieu : Association « la Branche »
Chemin de la Branche 32
1073 Mollie-margot**

Ordre du jour de l'AG

09h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale

1. Approbation du PV
2. Questions sur le rapport annuel
3. Présentation des projets et de la Cheffe de Projet
4. Présentation des comptes 2019
5. Rapport des vérificateurs
6. Élection des vérificateurs
7. Cotisation pour les membres commerciaux
8. Budget 2020
9. Renouvellement du comité et du secrétariat
10. Site internet et réseau sociaux
11. Divers
12. Propositions individuelles (à soumettre à info@arath.ch avant le 29 mars 2020)

10h00 : Clôture de l'Assemblée Générale

Finance d'inscription

Les membres : Fr.60.-
Les membres retraités : Fr.40.-
Les non-membres : Fr.90.-

A payer obligatoirement sur place, merci de venir avec le montant juste

Inscription

Veillez-vous inscrire directement sur le site www.arath.ch (même si vous ne venez pas, SVP)

Dernier délai d'inscription le vendredi 29 mars 2020

Programme de la journée

| | |
|-----------------|---|
| 08:30 – 09:00 | Bus navette depuis le parking du FC Savigny |
| 08:30 – 09:00 | Accueil – café, croissant |
| 09:00 – 10:00 | Assemblée Générale |
| 10:00 – 10:15 | Pause-café |
| 10:15 – 10:30 | Accueil des invités et Présentation de l'établissement « La Branche » |
| 10:30 – 11:00 | Sécurité des chantiers par Nicolas Corpataux de l'HFR Fribourg |
| 11:15 – 12:15 | NIBT 2020 qu'est-ce qui nous concerne ? pratico-pratique pour les services techniques par Monsieur Hervé Carrel de Electrossuisse |
| 12:15 – 13:30 | Apéritif et Repas |
| 13:30 – 15:00 | Gestion des infrastructures, retour d'expérience de La Branche par son responsable Monsieur Joël Bréchon |
| 15:00 – 16 :00 | Visite du jardin pour les projets de la chaudière à bois + plantation dans les serres avec les résidents |
| 16:00 | Retour de la journée et clôture par le Président |
| 15 :45 – 16 :00 | Bus navette vers le parking du FC Savigny |

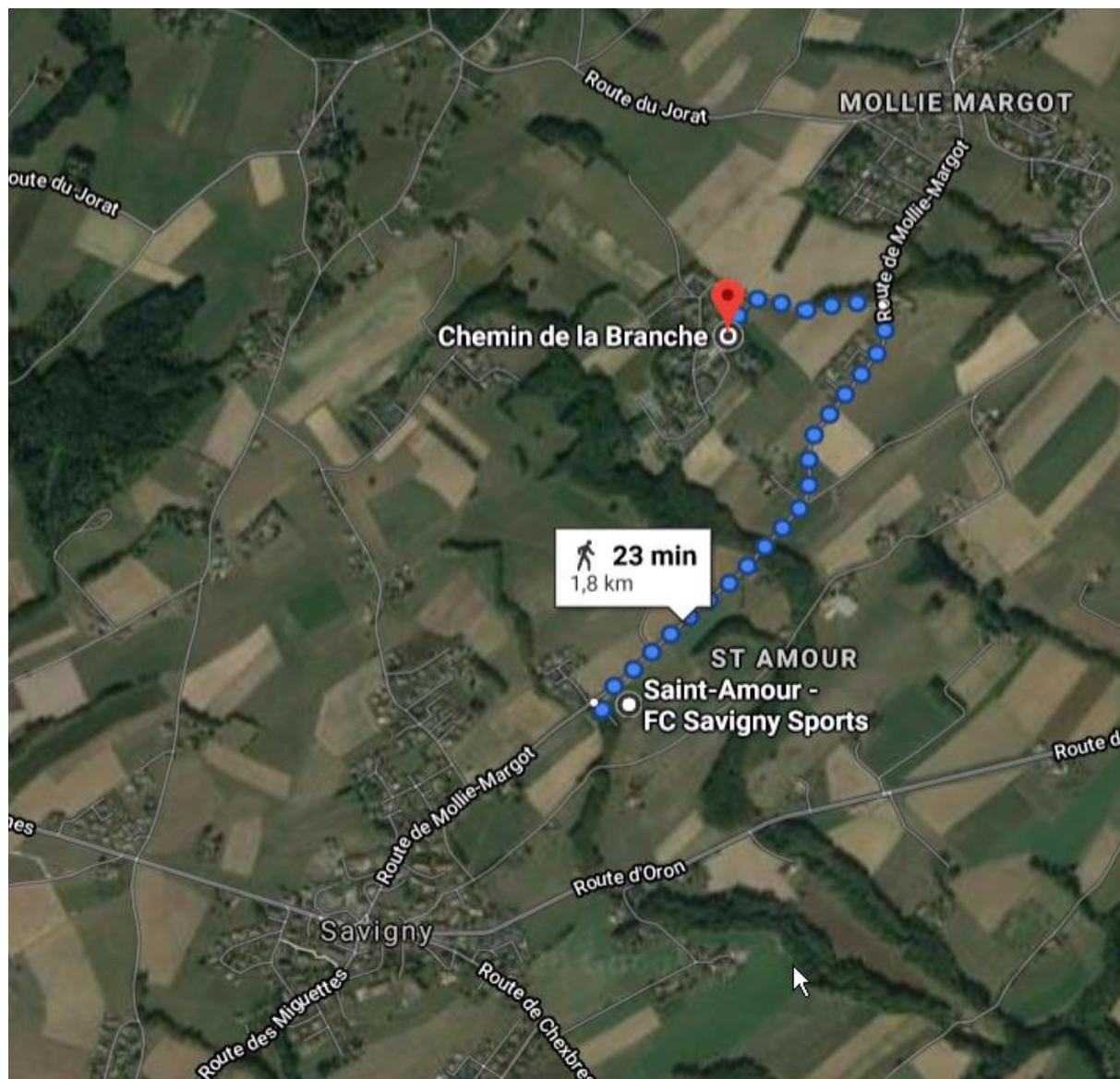
Cette journée se déroulera dans un cadre innovant avec l'établissement « la Branche » école, atelier et lieu de vie pour personne souffrant d'un handicap. Il n'a y pas de parking sur place, prière d'utiliser le parking du « FC Savigny », une navette est organisée pour vous amener sur le site de formation.

Lien utile : <https://goo.gl/maps/WhqHAhHrDCXqz2Sr7>

Le comité vous attend nombreux pour cette occasion, et vous présente ses cordiales salutations.

Pour le Comité, Yannick Fièvre / Président

Transports organisés par la Branche entre 08h30 et 09h00 puis entre 15h45 et 16h45



RAPPORT ANNUEL

LES MEMBRES

AU 31.04.2019

Actifs individuels : 104

Retraités : 14

AU 01.04.2020

Actifs individuels : 74

Actifs collectifs (entreprises) : 13, dont 29 personnes

Retraités : 15

Liste des établissements « membre collectif »

Fondation Maison de Retraite de Burier, à Clarens

Les Charmettes EMS, à Bernex

Hôpital ophtalmique Jules-Gonin - Fondation Asile des aveugles, à Lausanne

Fondation Les Perce-Neige, aux Hauts-Geneveys

Fondation Pôle Santé du Pays d'Enhaut, à Château-d'Oex

Fondation Saphir, à Yerdon-les-Bains

EMS de la Sionge, à Vuadens

Hôpital Intercantonale de la Broye, à Estavayer

Hôpital Intercantonale de la Broye, à Payerne

Hôpital Jules Daler, à Fribourg

Hôpital du Valais, site de Sion et Martigny

HFR Fribourg, site de Fribourg et Riaz

Résidence de la Plaine, à Dardagny



ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

Admissions :

| | |
|-------------------|--|
| DAGHÉ Eric | HUG, DEX/SITB (25.06.2019) |
| CRUCHAUD Michel | Réseau Santé Balcon du Jura VD (23.07.2019) |
| O'MAHONY | Med-Innova SA (30.09.2019) |
| BRATSCHI Pascal | Clinique de la Métairie et Bois-Bougy (01.01.2020) |
| DÉJARDIN Philippe | Clinique Cecil (01.01.2020) |
| BRÉCHON Joël | Association la Branche (03.02.2020) |
| DAVEN Patrick | Fondation EMS la Venoge (03.02.2020) |
| DUMEAUX Romain | Clinique la Lignière (03.02.2020) |

Démissions :

| | |
|------------------------|---|
| LACROIX Philippe | Hôpitaux Universitaire de Genève (02.05.2019) |
| BARRAS Stève | Hôpital du Valais/Centre Valaisan de Pneumologie (02.05.2019) |
| CARRUPT Joachim | EMS Foyer Pierre-Olivier (02.05.2019) |
| VENUSTI Gioacchino | Hôpital Riviera Montreux (03.07.2019) |
| TANKHIMOVITCH Philippe | EPI (30.10.2019) |
| GIDDEY Pascal | Hôpital de Lavaux (31.12.2019) |
| LACHAT Christian | L'Espérance (10.02.2020) |
| DOS SANTOS Luis Carlos | Fondation la Rozavère (10.02.2020) |
| THONNEY Olivier | SECURIconcept (15.03.2020) |

Retraités :

| | |
|------------------------|---|
| GEISER Pierre | Hôpital Neuchâtelois – Pourtalès (02.05.2019) |
| DOS SANTOS Luis Carlos | Fondation la Rozavère (10.02.2020) |
| THONNEY Olivier | SECURIconcept (15.03.2020) |

LE COMITÉ & LE STAFF



Yannick FIEVRE

Responsable technique et Chargé de sécurité, Fondation de l'Hôpital de l'Enfance, Lausanne

Président, communication



Christian MARADAN

Responsable technique et Chargé de sécurité, Hôpital Daler, Fribourg

Vice-Président, projets et formations

José LORIOL

Responsable technique et Chargé de sécurité, EMS Clos-Brochet, Neuchâtel

Trésorier



Olivier Jaques

Adjoint responsable service technique et Chargé de sécurité, Pôle Santé du Pays d'Enhaut, Château d'Oex

Formation spécialiste sécurité

Leandro RIVERO

Responsable technique, EMS Burier, Clarens

Formation continue



Thierry Meyer

Responsable technique et Chargé de sécurité, Clinique La Source, Lausanne

Projets

Marie-Claude MARADAN

Administration

Marie-Hélène CRAUSAZ

Cheffe de projets

Guy Michel COQUOZ

Webmaster

LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce n'est pas un secret, les associations professionnelles n'ont pas la vie facile et pourtant elles sont un maillon essentiel pour permettre aux établissements de santé d'avoir un fonctionnement de qualité.

Nous pouvons être fiers de nos 40 années d'expérience et reconnaissants de ceux qui ont été les pionniers pour mettre en place ce magnifique réseau d'échanges et de formations.

Les plus anciens ont une solide expérience et sont là pour transmettre leur savoir et surtout leur expérience du terrain.

Depuis quelques années le comité met beaucoup d'enthousiasme pour accueillir de nouveaux membres et profiter ainsi de créer de nouveaux échanges et intérêts liés à l'évolution que nous traversons inexorablement.

De nouvelles collaborations avec nos collègues du domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont très enrichissantes.

Je suis fier de pouvoir compter sur un comité solide et compétent, mais c'est aussi mon rôle de dénicher les futures « Pionniers » qui permettront de faire perdurer tout ce travail mis en place.

Comme vous pourrez le lire un peu plus loin dans ce rapport, des projets de grande qualité ne manquent pas. Il y en a pour tous, du plus expérimenté au plus assoiffé de défis.

Nous sommes tous très occupés, mais nous devons nous unir pour que la tâche soit moins pénible et que nous tirions le meilleur de chacun et cela autant pour la collectivité que pour l'individu qui grandit de ces merveilleux échanges.

Je finirais par vous remercier pour votre engagement à notre association, pour continuer à vous engager et nous permettre ainsi que

L'ARATH SOIT UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA TECHNIQUE ET DE LA SÉCURITÉ DANS LE MONDE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Formation de printemps et Assemblée Générale

Le Jeudi 04 avril 2019

EMS Maison de Vessy, 1234
Vessy (Genève)



- **Sécurité parasismique des bâtiments en Suisse, pourquoi et comment**

Par Monsieur Martin Koller, fondateur du bureau Résonance

- **AEAI 2015 : la construction en bois dans le domaine de la santé et du social**

Par Monsieur Denis Pflug de l'Office romand du LIGNUM



- **Retour d'expérience protection incendie pour la construction en bois**

Par Monsieur Jacques Menoud, Directeur de la société Wider

Nous étions 18 personnes pour participer à cette journée enrichissante. Quelques regrets concernant le faible nombre de participants, mais les intervenants et les échanges étaient de qualité. Pour l'Assemblée Générale voir le PV ci-dessous. *Vous retrouverez les présentations dans la partie « Membres » de notre site internet.*

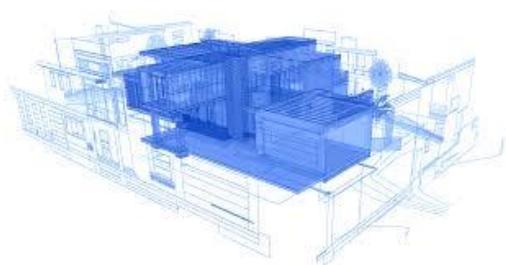
Nous remercions la Maison de Vessy, son responsable technique, Monsieur François Vidon, et son équipe pour leur chaleureux accueil.

FORMATION D'AUTOMNE

Le vendredi 8 novembre 2019

HFR - hôpital fribourgeois

1708 Fribourg



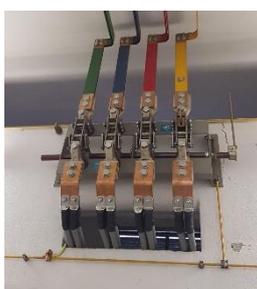
- **Présentation d'un projet fait avec le BIM, Points forts et points faibles**

Par Messieurs Dominique Ding de l'HFR et Nicolas Lourenço du bureau BG Ingénieurs Conseils



- **Problématique de l'amiante, retour expérience de l'HFR**

Par Monsieur Frank Aeby de l'HFR



- **Présentation alimentation électrique de l'HFR et visite des installations**

Par Luc Overney de l'HFR

36 personnes ont participé avec enthousiasme à ce retour d'expériences de l'HFR. Vous retrouverez les présentations dans la partie « Membres » de notre site internet.

Nous remercions l'HFR - hôpital fribourgeois, son Chef de projets, Monsieur Alain Bard, ainsi que ses collègues pour leur chaleureux accueil.

FORMATIONS

Brevet de Spécialiste de la Sécurité dans les Institutions de la Santé et du Social (SSISS)

Olivier Jaques, membre du comité, est en charge de la formation pour l'ARATH. Le 5 février 2019, une nouvelle session de formation s'ouvrait avec 15 candidats. La fin de la formation est prévue en juin 2020 pour pouvoir se présenter aux examens du Brevet fédéral en février 2021. La formation suit bien son cours, des membres du comité ont participé à plusieurs plages de formation comme auditeur et ont des contacts directs avec des apprenants afin de voir le potentiel d'amélioration. Le bilan est positif même si quelques petits ajustements sont à prévoir.

Nous travaillons avec Espace Compétences à la mise en place de workshops qui seraient suivis conjointement avec les personnes qui suivent la formation SSISS et les membres de l'ARATH.

Le jeudi 14 mai 2020 aura lieu, chez Espace Compétences, une nouvelle séance d'information pour les personnes intéressées à suivre la Formation SSISS dans une nouvelle session qui devrait débiter au printemps 2021. Les personnes intéressées peuvent demander les détails au secrétariat d'Espace Compétences.

Commission d'examen Spécialiste de la Sécurité dans les Institutions de la Santé et du Social (SSISS)

Nous vous rappelons que notre association est cosignataire du règlement d'examen du Brevet Fédéral et qu'elle possède un siège au sein de la commission qui est actuellement occupé par notre Vice-Président, Christian Maradan. Le Président Claudio Leitgeb a donné sa démission au 31 décembre 2019. Notre association a présenté la candidature de Christian Maradan pour le poste vacant. L'élection aura lieu le 16 mars 2020 et nous espérons sincèrement obtenir cette Présidence afin de pouvoir continuer à défendre notre formation de spécialiste au sens de la directive CFST 6508. Actuellement, la commission travaille sur le deuxième examen électronique qui aura lieu au printemps 2021. L'ARATH souhaite aux candidats qui se présenteront à ces épreuves écrite et orale un franc succès.

Formation d'employé des services technique et de maintenance en milieu socio-sanitaire (ESTM)

Il n'y pas eu de formation dispensée depuis plusieurs années. L'évolution des besoins ainsi qu'un projet ambitieux est en cours afin de pouvoir proposer une formation revisitée encore en 2020 nous l'espérons, car celle-ci est plébiscitée par plusieurs membres de l'ARATH. *Voir la rubrique projets à la suite du rapport qui donnera plus d'informations.*

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Préambule

Rien ne se construit tout seul ! Autant dire que le comité ne chôme pas.

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui œuvrent pour l'ARATH. Cela représente en 2019 plus de 40 séances et échanges répartis sur un ou plusieurs membres du comité, soit plus de 200 heures de travail bénévole. Sans parler des prestations fournies par nos deux ressources externes Marie-Claude Maradan pour le secrétariat et Marie-Hélène Crausaz qui débute pour les projets.

Aujourd'hui, nous commençons à récolter les fruits de ce travail avec des retours qui sont des plus positifs avec de nouveaux membres, de bons retours sur les formations, plus de crédibilité auprès de nos partenaires, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts. Cela a un coût, non seulement sur l'investissement de tous, mais aussi financier. C'est pourquoi nous explorons des pistes pour avoir de nouvelles rentrées d'argent.

Collaboration avec Espace Compétences

La relation avec Espace Compétences a évolué. Nous avons réévalué le fonctionnement des commissions et leurs financements et nous sommes en discussion pour élaborer un contrat de partenariat pour les formations existantes et futures.

L'ARATH doit être le garant des besoins et de la qualité des formations. Espace Compétences, avec son expertise, doit assurer la mise en œuvre et la gestion des formations.

Nous devons conjointement mettre nos réseaux à contribution pour proposer nos prestations à un maximum de professionnels de la technique et de la sécurité du monde de la santé.

Réseaux sociaux

En automne 2019, le nouveau site internet ainsi que des pages sur LinkedIn et Facebook ont vu le jour. Il y a encore du travail mais la communication et la plateforme documentaire sont en place.

Nous demandons à chaque membre de l'ARATH de se connecter et de faire une demande d'adhésion pour obtenir son nouvel identifiant et pour que nous puissions mettre à jour le fichier. Le Président est à disposition en cas de questions.

Collaboration avec H360 L'Association nationale des cadres et experts techniques hospitaliers

En 2019 personne n'a pu représenter l'ARATH à Hopitech. Nous travaillons avec Valéry Lefebvre, Président, pour organiser une formation conjointe le vendredi 13 novembre 2020 du côté de Lyon.

Modification des Statuts

Lors de l'Assemblée Générale 2019, nous avons validé nos nouveaux statuts. Ceci a permis de faire adhérer des établissements en tant que membres collectifs. D'autre part, cette modification devrait aussi nous permettre d'ouvrir notre association aux services techniques et de sécurité des institutions du domaine du soutien aux personnes en situation de handicap.

PROJET GUIDE DES BONNES PRATIQUES

L'élaboration d'un Guide des Bonnes Pratiques est un projet qui résulte de diverses réflexions et constats, preuve du dynamisme, une fois encore, de l'ARATH.

Ce guide se veut être un document de référence de la maintenance des équipements et des infrastructures dans les établissements du domaine de la Santé et du Social. Ce guide sera un document évolutif, un outil utile et pragmatique conçu pour les professionnels des secteurs de la Santé et du Social. Il est précisé que ce guide ne traitera pas des normes ; en effet, celles-ci sont édictées par d'autres instances. Le guide pourra mentionner quelles sont les normes utiles, selon le domaine d'activité, et où les trouver.

Les objectifs principaux du Guide des Bonnes Pratiques sont :

- répondre à un besoin des professionnels ;
- disposer d'une référence spécifique au domaine d'activité Santé et Social (les professionnels du terrain proviennent souvent de milieux différents comme l'industrie et apprennent « sur le tas ») ;
- fédérer les différents partenaires autour d'une référence commune ;
- revaloriser les compétences dans le domaine de la maintenance.

La base de la documentation sera définie par des spécialistes, forts de leur expérience, apportant des connaissances et un savoir-faire ayant déjà fait ses preuves.

Une présentation de l'ARATH et de ses projets s'est tenue le 24 septembre 2019 à la Clinique de La Source. Les participants ont confirmé leur intérêt pour l'élaboration du Guide des Bonnes Pratiques.

Afin de coordonner les activités permettant de réaliser cet ouvrage, l'ARATH a engagé une cheffe de projet dont le rôle sera essentiellement de coordonner les activités, informer les parties prenantes, rassembler les contenus, proposer un canevas, suivre les échéances et les décisions stratégiques décidées par le CoPil du projet.

Une organisation de projet a ainsi été définie. Le projet en est à sa phase préliminaire, à savoir la définition du périmètre. L'étape suivante sera de planifier les activités de projet, trouver et nommer les ressources qui participeront à l'élaboration du guide et définir les modalités de fonctionnement.

La finalité du guide des bonnes pratiques serait notamment la création d'un règlement d'examen en vue d'un titre de spécialiste avec brevet fédéral.

PROJET FORMATION CERTIFIANTE MAINTENANCE

Comme mentionné en page 12 du présent document, la Formation d'employé des services technique et de maintenance en milieu socio-sanitaire (ESTM) n'est plus dispensée depuis plusieurs années.

L'ARATH, en collaboration avec Espace Compétences, a pour objectif de mettre sur pied une formation actualisée, qui réponde aux besoins des professionnels.

Le domaine Santé Social est un domaine particulier pour lequel il n'existe pas, à ce jour, de titre spécifique reconnu. Aujourd'hui, les institutions ont besoin de collaborateurs formés et d'un cadre intermédiaire spécialisé dans le domaine de la maintenance. Les rôles et les responsabilités ont évolué, tout comme les exigences légales, la technologie, etc.

S'agissant de la maintenance préventive et corrective, le projet du Guide des Bonnes Pratiques, la formation « ESTM » revisitée et l'étude d'un examen de Brevet Fédéral dans le domaine sont des projets étroitement liés.

Les participants à la séance de présentation du 24 septembre 2019 à la Clinique de La Source ont manifesté leur intérêt pour la création d'un titre de spécialiste avec un titre fédéral afin que leurs compétences soient reconnues par les directions des établissements.

Ces projets ont un objectif commun, à savoir mettre à disposition un outil et/ou une référence qui permette au professionnel d'accomplir les activités de maintenance préventive et/ou corrective dans son domaine d'activité, spécifiquement dans un établissement du domaine Santé & Social, afin de garantir le fonctionnement des équipements et de l'infrastructure dans les normes sécuritaires et qualitatives attendues.

Ces projets, bien que liés et coordonnés, sont des projets d'envergure. L'expertise de professionnels confirmés sera indispensable pour les mener à bien. C'est un travail qui sera mené sur plusieurs mois et qui nécessitera des ressources tant humaines que financières.

Convaincus du bien-fondé de ces projets, l'ARATH se réjouit de pouvoir compter sur le soutien de ses membres et de partenaires externes dans l'accomplissement des différentes activités de projet.

COMPTES 2019

| 2019 | LIBELLES | DEBIT | CREDIT | SOLDE | SOLDE sur compte |
|------------|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 01.01.2019 | Solde sur compte Raiffeisen N°CH84 8080 8001 3729 2999 6 / CHF | | | | 64 956.67 |
| | Réunions, activité du Comité et vérification des comptes. | 1 691.90 | 0.00 | -1 691.90 | |
| | Réunions, activité du GT (groupe de travail) formation | 405.40 | 0.00 | -405.40 | |
| | Réunions, activité du GT des 40 ans | 407.90 | 0.00 | -407.90 | |
| | Réunions, activité du GT Hopitech | 346.85 | 0.00 | -346.85 | |
| | AG 04.04.2019 Maison de Vessy (GE) | 2 210.10 | 1 060.00 | -1 150.10 | |
| | CA 08.11.2019 Hôpital de Fribourg | 1 314.40 | 1 950.00 | 635.60 | |
| | Secrétariat + Frais de photocopie, matériel, timbres postes, etc. | 4 767.70 | 0.00 | -4 767.70 | |
| | Site Internet | 1 802.65 | 0.00 | -1 802.65 | |
| | Frais bancaires | 124.50 | 0.00 | -124.50 | |
| | Impôts | 636.10 | 0.00 | -636.10 | |
| | Versement sur compte prépaiement VISA N° 1107568006705236 du Président | 1 052.00 | 0.00 | -1 052.00 | |
| | Cotisations 2019 des membres | 50.00 | 7 453.20 | 7 403.20 | |
| 31.12.2019 | Solde comptabilisé au 31.12.2019 sur compte Raiffeisen N°CH84 8080 8001 3729 2999 6 / CHF | | | | 60 610.37 |
| | <i>Totaux Raiffeisen</i> | <i>14 809.50</i> | <i>10 463.20</i> | <i>-4 346.30</i> | |
| 11.04.2019 | Solde sur compte prépaiement VISA N° 1107568006705236 du Président | 0.00 | | | |
| | Versement du compte de l'ARATH | | 1 052.00 | | |
| | Frais bancaires | 73.00 | | | |
| | Réunions, activité du Comité | 155.40 | | | |
| | Site Internet | 26.95 | | | |
| 31.12.2019 | Solde comptabilisé au 31.12.2019 sur compte prépaiement VISA N° 1107568006705236 du Président | | | | 796.65 |
| | <i>Totaux VISA</i> | <i>255.35</i> | <i>1 052.00</i> | <i>796.65</i> | |
| 31.12.2019 | Totaux des mouvements et solde des comptes de L'ARATH | 15 064.85 | 11 515.20 | -3 549.65 | 61 407.02 |

PV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Le président Yannick Fièvre annonce à 09h05 l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Préambule

Le président donne la parole à la Directrice Générale de la Maison de Vessy, Madame Florence Moine, qui nous présente son établissement qui fêtera ses 100 ans en 2021. La maison de Vessy est un établissement public, le 2ème plus grand EMS du canton de Genève. Il compte 5 bâtiments et accueille 220 résidents accompagnés par 300 collaborateurs.

Rappel des points de l'ordre du jour

- Approbation du PV
- Rapport du président
- Modification des statuts
- Modification des cotisations
- Présentation des comptes 2018
- Rapport des vérificateurs
- Election des vérificateurs
- Renouvellement du comité et du secrétariat
- Propositions individuelles

Approbation PV

Le vice-président demande aux membres présents s'il y a des questions sur le PV de l'Assemblée Générale 2018, ce qui n'est pas le cas. Il annonce une correction pour 2 membres excusés Olivier Thonney et Samuel Jaques, qui ne figuraient pas dans le dit PV.

Après la correction, les membres présents passent donc au vote et acceptent celui-ci par 17 oui et 1 abstention. Nous remercions la secrétaire pour la rédaction de celui-ci et nous lui en donnant décharge.

Rapport du Président

Le président présente les 7 nouveaux membres qui nous font l'honneur d'adhérer à notre association depuis la dernière assemblée **et donne la parole aux deux nouveaux membres présents :**

BONGARD Daniel HIB – Payerne (16.03.19)

MAGLIANO Domenico Résidence la Colline (19.03.19)

Excusés :

SANCHEZ Jean-Marc Hôpital de Martigny (29.03.18)

OBERSON Dominique Hôpital du Pays-d'Enhaut (25.08.18)

BARBEY Manon Foyer St-Joseph (25.08.18)

CARLUCCIO Nicolas Résidence la Plaine (10.10.18)

MENDES Bruno EMS la Louvière (10.10.18)

Nous les remercions et leur souhaitons une chaleureuse bienvenue et les encourageons à participer aux activités de notre association en nous faisant part de leurs remarques et de leurs propositions pour le futur.

6 membres ont démissionné durant cette période, à savoir :

| | | |
|-----------------|-----------------------------------|------------|
| SCHWAB Michel | Hôpitaux Universitaires de Genève | (29.03.18) |
| DA CRUZ Alberto | Clinique la Lignièrès SA | (31.12.18) |
| SIMON Martial | Réseau Santé Balcon du Jura VD | (31.12.18) |
| HODEL Bernard | Retraité | (16.03.19) |
| IN-ALBON Louis | Retraité | (16.03.19) |
| TAPPY Sandro | Retraité | (01.03.19) |

2 membres retraités, à savoir :

| | | |
|---------------|--|------------|
| JAKUES Samuel | Institution Sociale Vaudoise de l'Armée du Salut | |
| TAPPY Sandro | HIB – Payerne | (01.03.19) |

L'ARATH compte à ce jour 104 membres actifs et 14 membres retraités pour environ 14'000 lits, soit **118 membres** en 2019 contre 128 membres en 2018. La diminution des membres est liée à une mise à jour dans la base de données.

Yannick Fièvre remercie les 18 membres présents, il relève aussi l'importance que nous prenions le temps pour ces journées de l'ARATH. Nous sommes conscients qu'il n'est pas toujours facile de se libérer de nos obligations professionnelles mais il faut savoir que ce genre de manifestations est aussi fait pour enrichir nos connaissances dans le métier. Il remercie également les 32 membres qui se sont excusés de ne pas pouvoir participer à cette journée. La liste des membres présents à l'Assemblée est annexée au présent document.

Remerciements

Le Président remercie le comité pour son travail. Il s'est réuni 5 fois pour organiser les différentes activités et garantir le bon fonctionnement de l'ARATH.

Les membres travaillent aussi activement pour le développement et la visibilité de l'ARATH. Cela représente plus de 25 séances diverses en interne ou en externe sur les sujets de la formation et de partenariat avec d'autres associations ou partenaires actifs dans notre domaine. 2018 et 2019 sont des années de passage de flambeau sur des postes aussi importants que le secrétariat, la trésorerie et par la suite du gestionnaire du site internet. Cette étape met en lumière le travail de plusieurs années des personnes, comme Danijela Favre, Claude-Alain Diserens, Guy-Michel Coquoz et Samuel Jaques. C'est aussi un défi de taille pour Marie-Claude Maradan et José Loriol qui ont accepté de faire perdurer et évoluer une partie de ces activités indispensables.

Activités du comité

Le Président relève une partie des activités du comité :

- Organisation de l'assemblée générale 2018 et des 40 ans de l'ARATH

- Révision des statuts
- Mutation de la trésorerie et du compte bancaire
- Mise en place du nouveau secrétariat
- Participation à la commission FM (Facility management) avec Espace Compétences
- Participation à l'organisation de la formation SSISS, et représentation au sein de la commission nationale de l'examen du brevet. Le Président remercie les membres qui y ont participé pour leur énorme travail.
- Participation à HOPITECH et échange avec H360

Le bilan des activités 2018

Organisation de l'Assemblée Générale à l'Établissement du Balcon du Jura à St-Croix où nous avons traité les sujets suivants :

- Filtration d'air, normes & énergie
- Nouvelles normes sur la filtration et la qualité de l'air dans les établissements de santé
- Visite de l'établissement (EMS)

Un grand merci à Martial Simon, Paolo Lombardo et Léandro Rivero pour l'organisation de cette journée ainsi qu'à la direction de l'Hôpital de Martigny qui nous a accueillis dans leurs locaux. Vous pouvez trouver sur notre site Internet le résumé et les photos de cette journée

40^{ème} anniversaire de l'ARATH

- Découverte des curiosités du Val de Travers
- Échange avec H360 (Association française des cardes et experts techniques hospitaliers)

Un grand merci au groupe de travail qui nous a organisé une superbe journée anniversaire. Leur travail a été couronné avec une grande participation de nos membres, qui nous ont donné un bon retour.

Brevet et commission d'examen Spécialiste de la Sécurité dans les Institutions de la Santé et du Social (SSISS)

L'ARATH, représenté par Olivier Jaques, membre du comité, est très active dans la collaboration avec Espace Compétences pour garantir que la formation soit en adéquation avec les besoins du terrain et réponde aux exigences du règlement d'examen du brevet fédéral.

Le 5 février 2019, la session de formation s'est ouverte avec 15 candidats. La fin de la formation est prévue en juin 2020 pour pouvoir se présenter au Brevet fédéral en février 2021.

Christian Maradan, Vice-Président, représente l'ARATH dans la commission d'examen sur le plan national.

Formation d'employé des services technique et de maintenance en milieu socio-sanitaire (ESTM)

Pour cette formation, la Commission ESTM, renommée « COMARATH », s'est rencontrée le 08 juin et 23 novembre 2018.

Les membres représentant l'association sont :

- MEYER Thierry
- BARD Alain
- JAQUES Olivier
- MARADAN Christian
- FIEVRE Yannick

Le Vice-Président remercie le Président pour son rapport et le félicite.

Modification des statuts

Les principaux changements dans les statuts sont :

- L'intégration de la notion de la sécurité avec son brevet fédéral
- Des modifications dans le domaine du social et du handicap
- Des nouveaux articles en lien avec la formation professionnelle
- Des modifications sur les types de membres (collectifs et individuels)

Le nouveau document n'a fait l'objet d'aucun commentaire avant ce jour. Les membres présents n'ont pas de question.

Les membres passent au vote et acceptent par 17 oui et 1 abstention. Les nouveaux statuts remplacent avec effet immédiat les statuts du 23 septembre 1978.

Modification des cotisations

- Un membre individuel est une personne physique qui adhère en son nom personnel.
- Un membre collectif est une entreprise (institution) qui adhère en tant que personne morale, et qui peut faire participer plusieurs collaborateurs de son établissement lors des manifestations de l'association.

La cotisation des membres individuels sera maintenue à Fr.50.-. **L'assemblée n'a pas de commentaire à ce sujet et accepte à l'unanimité le montant proposé.**

Pour les membres collectifs, le montant de Fr.150.- est proposé par le Président. La parole est donnée aux membres à ce sujet :

M. Thonney dit que le montant de Fr.150.- est un peu dérisoire pour une association professionnelle et risque de ne pas faire sérieux auprès des directions d'établissement.

Le Président répond qu'il ne voudrait pas un montant plus élevé pour ne pas perdre de membre, il pense aux petites institutions et rappelle que le montant choisi n'est pas pour gagner de l'argent mais pour faire vivre l'ARATH.

M. Joye demande si on a fait attention à la perte financière, s'il y a plusieurs personnes d'une même entreprise dans l'association, cela pourrait amener une perte de gain considérable pour notre association.

Le Président lui dit que le montant de Fr.150.- couvre les besoins annuels de notre association, étant donné que les formations que nous organisons se financent d'elles-mêmes.

M. Thonney dit qu'il faut partir assez haut et dit que Fr. 300.- est assez cohérent en relation avec les montants demandés par les autres associations professionnelles dans le domaine de la santé.

Le Président dit qu'il faut aller chercher les jeunes via les établissements par la cotisation collective et qu'il reste persuadé qu'un montant trop élevé pourrait être un frein au recrutement.

Le président demande si quelqu'un propose une autre cotisation que Fr.300.- ? Personne ne se manifeste, donc l'assemblée passe au **vote pour le montant de Fr.300.- pour les membres collectifs et accepte par 11 oui, 6 contres et 1 abstention.**

Présentation des comptes

Les comptes ont été présentés par M. C.-A. Diserens et seront transmis en annexe au présent PV.

Rapport des Vérificateurs

Les comptes 2018 ont été vérifiés par Laurent Hurni et François Vidon le 27 mars 2019 à Epalinges. Vérificateur suppléant : Dominique Pillet

La copie de leur rapport est jointe au présent PV.

| | |
|-------------------|----------------------|
| Solde au 01.01.18 | Fr. 74'147.68 |
| Produits 2018 | Fr.6'780.- |
| Charges 2018 | Fr.15'971.01 |
| Solde au 31.12.18 | Fr. 64'956.67 |

Après lecture du rapport l'assemblée passe au vote et accepte les comptes présentés à l'unanimité et en donne décharge au caissier ainsi qu'au comité.

Election des Vérificateurs

Pour l'exercice 2019, l'Assemblée désigne François Vidon et Dominique Pillet en qualité de vérificateurs des comptes et Lionel Gurtner en qualité de suppléant.

Renouvellement du Comité et de la secrétaire

Yannick Fièvre présente la structure actuelle du comité et les propositions pour un renouvellement lors de cette assemblée 2019.

- Président Yannick Fièvre reconduit son mandat
- Vice-président Christian Maradan reconduit son mandat
- Trésorier Claude-Alain Diserens ne reconduit pas son mandat
- Membre José Loriol reconduit son mandat
- Membre Thierry Meyer reconduit son mandat
- Membre Leandro Rivero reconduit son mandat

